



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 55196

Texte de la question

M. Daniel Goldberg interroge M. le ministre de l'intérieur sur la réforme du permis de conduire. La Commission de réforme du permis de conduire vient de remettre un rapport dans lequel elle préconise plusieurs mesures destinées à réduire les délais d'examen, à diminuer des coûts qui demeurent élevés pour les jeunes candidats et leurs familles, et à baisser le taux de mortalité sur la route. Parmi ces recommandations concernant l'organisation figurent notamment l'avancement de la conduite accompagnée à partir de quinze ans et le raccourcissement du délai entre l'obtention de l'examen du code de la route et les premières leçons de conduite. Afin de limiter durablement le délai pour l'examen de conduite, il est proposé de rappeler des inspecteurs retraités afin de décharger les inspecteurs en activité des tâches administratives pour faire passer l'examen à d'avantage de candidats. Or le succès de ce dispositif semble trop aléatoire pour réduire le délai de façon pérenne. Une autre proposition est de rendre de nouveau l'examen du permis, par exemple en réintroduisant le paiement d'un timbre fiscal. En matière de sécurité routière, des actions de prévention sont envisagées, comme l'introduction d'une obtention temporaire de deux ans du permis de conduire. Des rendez-vous seraient instaurés durant cette période afin de s'assurer que le titulaire du permis continue d'exercer les bonnes pratiques. Au terme de ces deux ans et à la condition d'avoir satisfait à ces rendez-vous, la délivrance du permis de conduire serait définitive. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les suites que le Gouvernement entend donner à ces recommandations.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55196

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3664

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)